

COMMUNIQUE DE PRESSE

le 19 novembre 2020

UN MANDAT POUR AGIR : L'ADEME AU SERVICE DES ELUS POUR ACCELERER LA TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES

Alors que s'est ouvert un nouveau mandat local dans un contexte sanitaire et économique inédit, l'ADEME dévoile aujourd'hui son « Parcours Élus » mis en place à destination des élus locaux pour leur donner les clés afin d'amorcer et accélérer la transition écologique de leur territoire. Forte de son maillage territorial, l'ADEME présente des solutions adaptées aux enjeux des collectivités locales pour que celles-ci aient les moyens d'agir efficacement. Au programme : appels à projets, formations, événements, et la mise à jour du guide « *Aujourd'hui mon territoire* ». Alors que 4 orientations sur 5 de la Stratégie Bas Carbone¹ nécessitent l'engagement des territoires, l'ADEME entend ainsi accompagner au mieux les élus – maires, présidents d'intercommunalité et leurs équipes - dans ce nouveau mandat, essentiel pour changer d'échelle sur l'action climatique, et les aider à saisir les opportunités offertes par les moyens inédits du plan « France relance » en faveur de la transition écologique.

« Les élus des villes, communes, intercommunalités, villages sont tous aujourd'hui confrontés à l'urgence climatique. Ce mandat amorcé en juin doit être celui de l'action. C'est celui en faveur de la transition écologique qui est une attente forte de nos concitoyens. C'est dans ce sens que l'ADEME travaille au quotidien avec les collectivités. Forte de moyens renforcés par le plan « France relance », l'ADEME, grâce à ses directions régionales, saura les aider à identifier et mettre en œuvre les solutions concrètes pour agir », Arnaud Leroy, Président-Directeur Général de l'ADEME.

Le plan de relance, l'opportunité des collectivités pour passer à l'action

Ce nouveau mandat des élus municipaux s'ouvre dans un contexte qui mêle crise sanitaire à une crise économique, sociale et environnementale. Face à ces nombreux défis, les collectivités ont un rôle clé pour créer un modèle de développement plus durable et plus résilient. Sur le plan climatique, les dix prochaines années seront décisives au regard de l'urgence à agir pour réduire nos émissions de GES.

De nombreux élus ont fait de l'environnement et de la qualité de vie un axe fort de leur mandat. Que ce soit en matière de politique de l'habitat, de mobilité, de déchets, d'aménagement, d'alimentation, les projets de transition écologique présentent de nombreux atouts : développement d'activités et d'emplois locaux, renforcement de l'autonomie du territoire et sa capacité à rebondir face aux crises. **Ils répondent à la fois aux attentes des concitoyens ainsi qu'aux enjeux nationaux.**

¹ Ministère de la Transition Ecologique

Les collectivités sont en première ligne du Plan de relance du gouvernement « France Relance » en tant que maître d'ouvrage et comme relais auprès des acteurs économiques locaux. Ainsi, ce plan gouvernemental les accompagne financièrement pour qu'elles deviennent des territoires de référence, précurseurs et surtout résilients à travers différents leviers d'actions : économie circulaire, hydrogène, tourisme durable, décarbonation de l'industrie, friches, TPE ET PME, rénovation des bâtiments tertiaires, mobilités...

L'ADEME au service des collectivités pour concrétiser la transition écologique dans le quotidien des Français

Plus que jamais, les élus doivent faire de ce mandat, le mandat de l'action. Qu'importe leur localisation et leurs enjeux : face à l'urgence climatique, tous les territoires doivent mener cette bataille et aussi s'en servir de tremplin. Pour impulser ce passage à l'action, l'ADEME propose un dispositif clé en main et adapté à chaque territoire pour déterminer les moyens et les solutions afin d'initier et poursuivre la transition de son territoire.

- D'une part, l'ADEME dévoile la nouvelle édition de son guide « Aujourd'hui mon territoire ».

Après le succès de la précédente édition du guide « Demain mon territoire » à destination des candidats aux élections municipales, « Aujourd'hui mon territoire » présente de nouveaux retours d'expériences de communes et intercommunalités sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en outre-mer. Les élus sont informés pour chaque fiche, du budget alloué, des partenaires incontournables à mobiliser ainsi que des retombées attendues.

Avec ces 20 fiches, les élus disposent d'outils pour concrétiser leurs actions et ainsi inclure l'environnement dans la gestion quotidienne de leurs territoires afin de gagner en lien social, en qualité de vie et en dynamisme économique tout en réduisant l'empreinte carbone des territoires.



24 %
des élus placent l'environnement comme enjeu n°1 de la France pour les prochaines années, contre 16% du grand public (« Représentations sociales du changement climatique : 20^e vague », ADEME)

Ces fiches sont complétées d'un document complémentaire « Aujourd'hui mon territoire - Chiffres clés 2020 » pour donner aux élus locaux, ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes des territoires, une photographie de la transition écologique en France. Les thématiques développées témoignent tout autant de la diversité des enjeux, de leur imbrication, que du champ des possibles. Réalisé en partenariat avec l'AdCF, l'ANPP et France urbaine, ce document sera annualisé afin de suivre l'engagement des territoires, identifier et valoriser les initiatives et également soutenir les actions qu'il reste à mener. En effet, la résilience de notre société ne se construira pas sans cette mobilisation des collectivités locales. Ainsi, à travers ce document, les collectivités locales constatent qu'elles ne sont pas isolées dans la bataille de la Transition Ecologique.

- D'autre part, forte de son maillage territorial, l'ADEME ouvre un portail dédié aux collectivités sur sa nouvelle plateforme « AGIR »

Lancée officiellement le 18 juin, la plateforme numérique de conseils et de services « AGIR » - agirpourlatransition.ademe.fr - propose des solutions concrètes aux territoires qui veulent agir pour la transition. Grâce à AGIR, les collectivités disposent d'un accès simplifié à l'ensemble des contenus et de l'expertise de l'ADEME, et cela de manière personnalisée. Les collectivités auront ainsi accès à un dispositif « clé en main » pour concrétiser un projet, de la réflexion au passage à l'action.

Les outils mis à leur disposition seront évolutifs en fonction de l'état d'avancement de leur projet et de leur situation géographique :

- des formations pour permettre aux élus et à leur collectivité de monter en compétences environnementales,
- des conférences et des ateliers thématiques en région pour leur apporter conseils, aide à la prise de décision, outils méthodologiques,
- des événements nationaux pour retrouver l'ADEME à des temps forts tout au long de l'année,
- des appels à projets pour financer les actions des collectivités.

20 webinaires « pour comprendre et agir » proposées par la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME

C'est dans ce contexte que la Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME, propose entre 2020 et 2021, outre les formations et les outils méthodologiques, un cycle dédié de 20 webinaires thématiques à destination des élus et des services des collectivités.

Ce parcours vers la transition écologique se traduit par dix sessions d'1h à 1h30, animées deux fois, qui se dérouleront du 30 novembre 2020 au 22 janvier 2021 et qui ont pour objectif d'informer sur les initiatives locales, de partager les retours d'expériences et de co-construire avec les élus certains dispositifs. À travers une programmation adaptée, ces webinaires concourront ainsi à la montée en compétence collective et individuelle, à la mise en réseau des personnes et au partage des pratiques professionnelles.

Les élus et les représentants des collectivités sont ainsi conviés à participer à ces conférences en ligne animées par des professionnels qui se mobiliseront pour répondre aux questions et apporter leur expertise.

Les thèmes abordés porteront sur :

- la gestion des déchets et le développement de l'économie circulaire sur le territoire ;
- les nouvelles mobilités et l'aménagement du territoire ;
- l'adaptation au changement climatique et la qualité de l'air ;
- les enjeux énergétiques (réduction des consommations énergétiques ; développement des énergies renouvelables...);
- la mobilisation des citoyens et des acteurs économiques.

Pour plus d'informations et pour consulter le programme :

<https://auvergne-rhone-alpes.ademe.fr/collectivites-et-secteur-public/parcours-des-elues-sur-la-transition-ecologique/webinaires-et/webinaires-elues>

ZOOM sur les prochaines formations et événements

L'ADEME accompagne les nouveaux élus en les invitant à suivre des conférences et des ateliers thématiques en région qui apportent conseils, aide à la prise de décision, outils méthodologiques et de financement sur les thématiques de la transition écologique. Des formations sont aussi mises à disposition à l'échelle des intercommunalités.

Parmi les formations proposées :

- « **Se questionner et enrichir la dynamique au sein de ma collectivité** » pour dynamiser le plan climat des territoires
- « **Acquérir les fondamentaux sur l'économie circulaire** » pour initier les territoires novifs à cette question

D'autres formations et modules de sensibilisation sont disponibles sur : ADEME formation [formations.ademe.fr/accueil.html]

Les collectivités pourront aussi retrouver l'ADEME aux rendez-vous suivants (en fonction de l'évolution sanitaire) :

- **Participation de l'ADEME au Salon des maires et des collectivités locales** du 24 au 26 novembre 2020 ;
- **Assises Européennes de la Transition Énergétique** du 12 au 14 janvier 2021 à Dunkerque (dématérialisé) ;
- **Colloque Territoires** le 10 juin 2021, à Paris, au Palais Brongniart.

Pour aller plus loin :

- Guide « AUJOURD'HUI MON TERRITOIRE » - Transition écologique : un mandat pour agir
<https://www.ademe.fr/aujourd'hui-territoire-fiches-actions>
- Guide « AUJOURD'HUI MON TERRITOIRE : Chiffres clés 2020 » :
<https://www.ademe.fr/aujourd'hui-territoire-chiffres-cles-2020>
- Portail dédié aux collectivités sur la plateforme AGIR :
<https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/>
- Appels à projets :
https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/recherche-projets?aap%5B0%5D=vous_etes%3ACollectivit%C3%A9%20/%20Administration
- Formations et modules de sensibilisation :
formations.ademe.fr/accueil.html

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.** www.ademe.fr et sur [@ademe](https://twitter.com/ademe).

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



Agence plus2sens - 104 rue Tronchet 69006 Lyon
Tél : 04 37 24 02 58
Mégane KLEVEZOU – megane@plus2sens.com
Carmela SILLETTI - carmela@plus2sens.com